

## Mesurer et anticiper la vulnérabilité des territoires face aux risques de délocalisation : une analyse sur données sectorielles en France \*

Hugues Jennequin, Luis Egidio Miotti, El Mouhoud Mouhoud

### Question clé

Les études empiriques récentes concluent généralement à un faible impact des délocalisations au niveau macroéconomique. Pourtant, celles-ci engendrent des chocs asymétriques importants sur les territoires. Certains d'entre eux sont en effet davantage exposés aux risques de délocalisation lorsqu'ils sont spécialisés dans des activités vulnérables à la mondialisation. Comment mieux identifier, voire anticiper ces chocs, à partir des spécialisations industrielles des territoires ?

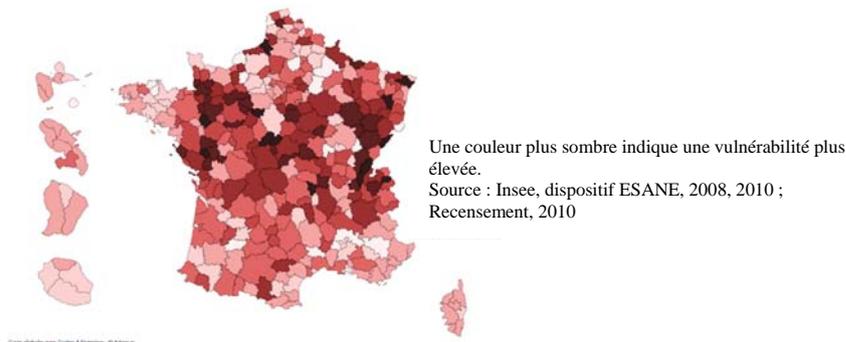
### Méthodologie

Une analyse des données, au niveau de la NAF 700, permet de classer les secteurs de l'industrie manufacturière en quatre grands types, selon la qualification des emplois, de leur contenu en tâches routinières et de la compétitivité des produits. Un indice de délocalisation sectoriel est construit à partir de la relation estimée, par grand type de secteur, entre l'évolution des importations et celle des emplois durant la période 2008-2010, en présumant une délocalisation lorsqu'une forte réduction des effectifs s'accompagne d'une hausse des importations. Un indicateur original de vulnérabilité de chaque zone d'emploi à la délocalisation est calculé à partir de l'indice de délocalisation sectoriel pondéré par la part de chaque secteur dans l'emploi total de chaque zone.

### Principaux résultats

- Les secteurs à faible productivité du travail, intensifs en tâches routinières regroupent les « secteurs domestiques peu délocalisables », 24% des emplois manufacturiers, moyennement capitalistiques et davantage tournés vers le marché domestique, tels les produits pondéreux du bâtiment et des travaux publics (béton), et les « secteurs à délocalisations défensives », 43% des emplois manufacturiers, à faible intensité capitalistique, tels le textile-habillement.
- Les secteurs intensifs en travail qualifié et en fonctions cognitives regroupent les « secteurs exportateurs peu délocalisables », 14% des emplois manufacturiers, plus capitalistiques et exportateurs, tels les produits pharmaceutiques, et les « secteurs à délocalisations offensives », 19% des emplois manufacturiers, à faible intensité capitalistique, et largement exportateurs, tels les produits de luxe.
- L'indice de vulnérabilité met en évidence le caractère localisé voire dispersé des chocs de délocalisation : les zones les plus exposées se retrouvent dans la moitié nord de la France, notamment à l'est. Elles sont peu nombreuses mais leur exposition aux chocs est d'une forte intensité. Parmi les plus vulnérables se trouvent des territoires au milieu de zones moins exposées et des zones périphériques autour des grandes métropoles, par exemple, autour de Paris, les zones au-delà de la Grande Couronne, notamment au sud de la région Île-de-France.

Les zones d'emploi selon l'indice de vulnérabilité aux délocalisations



### Principaux messages

Une meilleure connaissance de la vulnérabilité des territoires face aux risques de délocalisation devrait faciliter l'orientation des politiques publiques vers les territoires et les publics concernés. L'article préconise de concentrer les aides publiques sur les territoires les plus vulnérables, pour y favoriser la formation professionnelle, la recherche et l'innovation, sources de reconquête d'avantages comparatifs et encourager les travailleurs de ces zones à la mobilité. Enfin, l'article recommande la mise en place d'un observatoire d'anticipation des risques de délocalisation sur les territoires.